

Convocation du **24/06/2025**
Publication le **02/07/2025**
Conseillers en exercice : **43**
Présents : **33**
Quorum : **22**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **24_300625**

**OBJET : FINANCES,
BUDGET, ECONOMIE,
EMPLOI**

Approbation du Budget
Supplémentaire 2025 -
Budget Annexe des Pompes
Funèbres.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMANN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.



Délibération n°24_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Madame Danielle MENET rapporte :

Le Budget Supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et d'ajuster, si nécessaire, les crédits votés de l'exercice en cours.

Ainsi, les résultats dégagés par le Compte Financier Unique 2024 approuvé à la séance du Conseil Municipal du 25 Mars 2025, sont repris conformément à la délibération d'affectation du résultat 2024.

En outre, depuis le vote du Budget Primitif 2025, les crédits sur ce budget annexe nécessitent des ajustements en section d'exploitation. Une note de présentation détaille le contenu budgétaire de ce Budget Supplémentaire 2025 des Pompes Funèbres.

Cette délibération propose d'adopter le Budget Supplémentaire du budget annexe des Pompes Funèbres pour l'exercice 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délibération n° 021-201224 du 20 Décembre 2024 relative au Budget Primitif 2025 du budget annexe des Pompes Funèbres,

VU la délibération n° 022-250325 du 25 Mars 2025 relative au Compte Financier Unique 2024 du budget annexe des Pompes funèbres,

VU la délibération du 30 Juin 2025 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget annexe des Pompes funèbres,

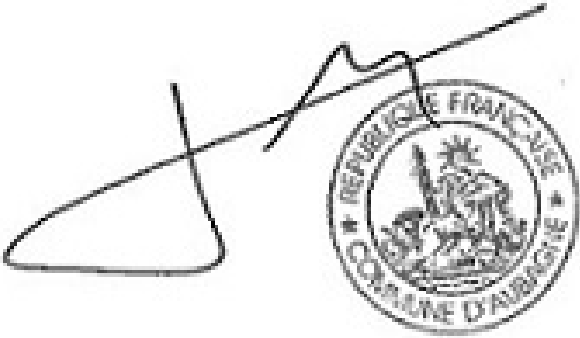
VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}: d'APPROUVER le Budget Supplémentaire du budget annexe des Pompes Funèbres pour l'exercice 2025, voté en équilibre aux montants ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	410 992,17 €	410 992,17 €
Investissement	93 562,77 €	93 562,77 €
TOTAL	504 554,94 €	504 554,94 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_24-DE
Reçu le 02/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
02/07/2025



Délibération n°24_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

ARTICLE 2 : d'ADOPTER le document budgétaire réglementaire ci-annexé, comportant les ajustements de crédits de l'exercice 2025 en dépenses et en recettes, inscrits par chapitres et articles, ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2024.

ADOpte A LA MAJORITE

CONTRE : 2

Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_24-DE
Reçu le 02/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
02/07/2025

